



Le Conseil de l'eau du  
Nord de la Gaspésie

# RAPPORT ANNUEL 2018-2019

## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	ii
<b>Mot de la présidence</b> .....	iii
<b>Présentation de l'organisme</b> .....	iv
<b>Liste des acronymes</b> .....	v
<b>Remerciements</b> .....	vi
<b>1. PROMOTION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU</b> .....	1
1.1 – Concertation et accompagnement.....	1
1.2 – Sensibilisation .....	3
1.3 – Diffusion.....	4
<b>2. MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU</b> .....	5
2.1 – Acquisition de connaissances .....	5
2.2 – Compilation d'informations et de données.....	6
<b>3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU</b> .....	8
3.1 – Suivi de l'accompagnement.....	8
3.2 – Suivi de la contribution du CENG à la mise en œuvre du PDE.....	9
<b>4. GESTION CORPORATIVE</b> .....	10
4.1 – Gouvernance .....	10
4.2 – Gestion interne et administrative .....	10
4.3 – Communication .....	12
4.4 – Soutien et formation .....	12
<b>5. ÉQUIPE, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET TABLE DE CONCERTATION</b> .....	14
5.1 – Équipe du CENG .....	14
5.2 – Membres du conseil d'administration (au 31 mars 2019).....	14
5.3 – Membres de la Table de concertation (au 31 mars 2019).....	15
<b>ANNEXE – TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS DE COMMUNICATION</b> .....	17

## Mot de la présidence

L'ANNÉE 2018-2019 a été une année de renouveau pour le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie! Passant d'une fin d'année 2017-2018 dans l'incertitude financière à la nouvelle réjouissante et rassurante d'un renouvellement financier bonifié du simple ou double, cette nouvelle confiance du Ministère a permis aux « messieurs » de la codirection – Thierry Ratté et Yves Briand – de miser pleinement sur une capacité d'actions prometteuse.

Dans ce contexte et contrairement à l'année dernière, l'augmentation de l'équipe – passant de deux à cinq employé(e)s – a apporté des défis positifs à l'organisme, mais surtout une énergie nouvelle et un potentiel de réalisations nettement accru. Bien que ces renforts ne soient arrivés qu'au milieu de l'année et qu'ils aient nécessité une période d'ajustement, l'équipe est maintenant pleinement soudée et fonctionnelle!

Parmi les réalisations majeures de l'année 2018-2019, il importe de souligner l'établissement d'un partenariat d'acquisition de connaissances avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR); ce projet commun a permis d'amorcer la caractérisation hydrogéomorphologique (HGM) d'une dizaine de rivières de la ZGIE du nord de la Gaspésie. À terme, ces connaissances seront d'une utilité majeure pour nos communautés, en leur permettant de mieux considérer la mobilité des rivières qui les traversent et les risques fluviaux qu'elles engendrent.

De plus, l'équipe – avec l'aide de la Table de concertation du CENG – a efficacement mis en marche l'exercice de priorisation des problématiques de l'eau du nord de la Gaspésie, tel qu'exigé par le Ministère dans le cadre de sa nouvelle convention d'aide financière. Cet exercice, bien amorcé, permettra à terme de bonifier le Plan directeur de l'eau (PDE) du nord de la Gaspésie et de mieux cibler les besoins pour ce territoire.

Par ailleurs, sur le plan humain, l'année 2018-2019 s'est conclue sur une triste nouvelle, soit celle du décès de l'enfant d'un chevronné administrateur du CENG et défenseur de l'environnement. Il importe à toute l'équipe et au conseil d'administration de renouveler ces sincères condoléances et de réaffirmer sa solidarité envers cet administrateur apprécié.

Enfin, les défis de la prochaine année seront nombreux. Ils viseront en particulier – outre la finalisation de l'exercice de priorisation des problématiques de l'eau – à planifier la mise à jour des objectifs du PDE en matière de conservation des milieux humides et hydriques; cette mise à jour, demandée par le Ministère, se fera en collaboration avec la Table de concertation et le monde municipal. Ce faisant, le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie misera aussi sur la continuité et la consolidation de l'ensemble de ces actions mises de l'avant lors des dernières années!

Félicitations à toute l'équipe et poursuivez votre bon travail!



**Paul-André Lajoie, président**

## Présentation de l'organisme

### SA MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie.

### SON MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone du nord de la Gaspésie.

### SES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie exerce principalement ses activités sur le territoire des bassins versants du nord de la péninsule gaspésienne, soit des limites du bassin versant de la rivière des Grands Capucins à l'ouest jusqu'aux limites du bassin versant du ruisseau du Prêtre à l'est. Ce territoire comprend principalement les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé.

### SIÈGE SOCIAL

15, 1<sup>re</sup> avenue ouest  
Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0  
418-797-2602  
[info@conseileaunordgaspesie.ca](mailto:info@conseileaunordgaspesie.ca)

## Liste des acronymes

AGA	Assemblée générale annuelle
CEGS	Conseil de l'eau Gaspésie Sud
CENG	Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie
EEE	Espèce exotique envahissante
GIRT	Gestion intégrée des ressources et du territoire
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
OBV	Organisme de bassins versants
OBVMR	Organisme de bassins versants Matapédia-Restigouche
PDE	Plan directeur de l'eau
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
RPEP	Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAR	Université du Québec à Rimouski
ZGIE	Zone de gestion intégrée de l'eau
ZIP	Zone d'intervention prioritaire

## Remerciements

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie remercie ses partenaires financiers pour l'année 2018-2019

- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)
- Fonds vert du Gouvernement du Québec
- Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes
- Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

# ACTIONS RÉALISÉES EN 2018-2019

## 1. PROMOTION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La promotion de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du nord de la Gaspésie passe par des actions visant – en premier lieu – à faire connaître aux divers acteurs de l'eau les enjeux, les orientations et les objectifs du PDE. De ces actions – menées à la fois à partir d'activités de concertation, d'accompagnement, de sensibilisation et de diffusion – peuvent découler des changements dans les pratiques de chacun de ces acteurs, contribuant ainsi à la mise en œuvre du PDE.

### 1.1 – Concertation et accompagnement

#### *Action 1.1.1 – Poursuivre le déploiement du programme « Engagé pour l'eau : partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie »*

- La relance du programme « Engagé pour l'eau » a été réalisée en effectuant une refonte de l'ensemble des documents associés au programme et de leur signature graphique. Avec la nouvelle formule adoptée, six (6) **engagements** antérieurs ont été renouvelés et trois (3) sont en cours de relance. De plus, dix (10) nouveaux engagements ont été obtenus.
- Pour l'ensemble de ces engagements, six (6) ont entériné leur **plan d'action** engagé pour l'année à venir (2019-2020).
- **L'accompagnement** de ces acteurs engagés – dans la réalisation de leur plan d'action respectif – pourra s'amorcer au cours de la prochaine année.

#### *Action 1.1.2 – Offrir un accompagnement professionnel et financier aux acteurs de l'eau à partir du Fonds EAU Nord Gaspésie (4<sup>e</sup> édition) – Volet I et II*

- **L'appel de projets** du Fonds EAU Nord Gaspésie, pour l'année 2018-2019, a été réalisé au printemps 2018.
- Cet appel de projet a permis **l'analyse** de deux (2) demandes au Fonds EAU Nord Gaspésie. Ces projets ont été les suivants :
  - o L'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie par la Municipalité de Grande-Vallée;
  - o La caractérisation de l'état des berges et de la bande riveraine d'un tronçon de la rivière de Mont-Saint-Pierre.
- Parmi ces demandes, les deux (2) projets ont été **sélectionnés** pour être financés et réalisés en 2018-2019.
- Par ailleurs, un nouvel appel de projets – pour l'année 2019-2020 – a été réalisé à l'hiver 2019. Cette fois, quatre (4) projets ont été reçus et analysés, desquels trois (3) projets ont été sélectionnés et intégrés au plan d'action annuel 2019-2020 de l'organisme.

*Action 1.1.3 – Représenter le CENG et faire valoir les objectifs du PDE sur différentes instances de concertation actives sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a réitéré ces **demandes aux entreprises d'exploration des hydrocarbures actives sur le territoire en vue de siéger sur les comités de suivi de leurs différents projets**; ce faisant, l'organisme a obtenu un siège sur les comités de suivi des projets suivants :
  - o Projet Galt (exploration et exploitation) – Cuda Pétrole et Gaz;
  - o Projet Bourque (exploration) – Pieridae Energy;
  - o Projet Gaspé (exploration) – Pieridae Energy.
- Par ailleurs, le CENG a poursuivi la **sensibilisation des acteurs régionaux aux enjeux de l'eau reliés aux activités d'aménagement forestier** :
  - o **En participant activement aux consultations découlant des tables GIRT régionales** lors de trois (3) rencontres de la Table GIRT commune, ayant pour responsabilité d'accompagner le MFFP dans la planification stratégique de l'aménagement forestier sur l'ensemble du territoire public de la Gaspésie;
  - o **En siégeant au comité sur la voirie forestière relevant des tables GIRT régionales** lors de quatre (4) réunions ayant permis de compléter un plan de gestion de la voirie forestière destiné à la Table GIRT commune et au MFFP.
- Le CENG a aussi permis de **faciliter l'arrimage entre les objectifs du PDE et les problématiques des milieux marins et côtiers bordant la ZGIE du nord de la Gaspésie en siégeant à la table de concertation « Est » du Comité ZIP Gaspésie**, laquelle s'est réunie à Percé le 17 mai 2018.
- Enfin, le CENG a permis de **faciliter l'arrimage entre les objectifs du PDE et les problématiques environnementales localisées à l'intérieur de la ZGIE du nord de la Gaspésie en siégeant au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** en participant à l'AGA (19 juin 2018) et aux réunions (7) du conseil d'administration de cet organisme.

*Action 1.1.4 – Accompagner les acteurs municipaux du territoire du nord de la Gaspésie dans la réalisation de leurs diverses responsabilités en lien avec la gestion de l'eau et de ses écosystèmes.*

- La CENG a participé à une formation de six (6) rencontres (4 sous la forme de webinaires et 2 sous la forme d'ateliers tenus à Québec) afin de **soutenir les municipalités concernées dans la réalisation d'analyses de vulnérabilité de sources d'eau potable**.
- Le CENG a participé à un colloque organisé par l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ), en collaboration avec le ROBVOQ, visant à outiller divers acteurs en vue de **soutenir les MRC concernées dans l'élaboration de plans régionaux de conservation des milieux humides et hydriques**. Un dialogue a été amorcé avec les aménagistes des MRC de La Côte-de-Gaspé et de La Haute-Gaspésie à sur ce dossier.



## 1.2 – Sensibilisation

### *Action 1.2.1 – Mener une activité d'information et de formation sur la gestion des embâcles de bois mort*

- **L'organisation d'un événement – en collaboration avec l'UQAR – pour informer et sensibiliser les acteurs de l'eau sur la gestion des embâcles de bois mort** a été repoussée à l'année 2019-2020 afin de permettre aux partenaires universitaires impliqués de compléter la rédaction du « Guide d'analyse de la dynamique du bois en rivière » qui sera au cœur de la formation.

### *Action 1.2.2 – Mener des activités de sensibilisation auprès des jeunes d'âge scolaire sur les enjeux de l'eau*

- Le CENG a poursuivi la **mise en œuvre du programme éducatif « J'adopte un cours d'eau » auprès des élèves du secondaire dans le cadre du projet « Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir! »**, conjointement avec le personnel enseignant; les sorties scolaires ont été faites à l'automne dernier, alors que les analyses du benthos récolté et la rédaction des rapports des élèves ont été finalisés à l'hiver. Au total, trois (3) classes des écoles Esdras-Minville (Grande-Vallée) et Saint-Maxime (Mont-Louis) ont été visitées.
- Le CENG a aussi offert un **atelier sur les bassins versants aux élèves de 4<sup>e</sup> secondaire** des diverses écoles de son territoire; les écoles Saint-Maxime de Mont-Louis (environ 10 élèves) et Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts (environ 40 élèves) ont bénéficié de cette activité.
- De plus, le CENG a offert son nouvel **atelier sur la découverte des milieux humides aux écoles primaires** de son territoire. Au total, deux (2) écoles ont accepté l'invitation afin de tenir l'atelier au cours du printemps 2019, soit les écoles Saint-Paul (Saint-Maurice-de-l'Échouerie) et Saint-Joseph-Alban (Anse-au-Griffon). Pour s'y préparer, le CENG a également procédé à l'acquisition du matériel nécessaire à la tenue de cette activité.
- Par ailleurs, le CENG a soutenu les **écoles participant au programme « Histoire de saumons »** pour le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie, soit les écoles Gabriel-Le Courtois (Sainte-Anne-des-Monts) et de l'Escabelle (Cap-Chat)

### *Action 1.2.3 – Mener des activités de sensibilisation auprès des riverains sur les enjeux de l'eau*

- La **planification et l'organisation de rencontres de sensibilisation auprès des riverains (lacs et rivières) sur le maintien de bandes riveraines et sur l'adoption de bonnes pratiques** ont été reportées à l'année prochaine. Cette décision a été prise afin de respecter les priorités de l'organisme, notamment la réalisation des nouveaux mandats octroyés par le MELCC.

### *Action 1.2.4 – Mener des activités de sensibilisation auprès des acteurs régionaux sur les enjeux de l'eau en lien avec la filière des hydrocarbures*

- Le CENG a organisé, en collaboration avec Cuda Pétrole et Gaz, une **séance d'information sur les enjeux de l'eau liés au développement de la filière des hydrocarbures**, laquelle portait sur le projet Galt et s'est tenue le 2 avril 2019.

De plus, lors d'initiatives citoyennes de consultation publique sur le projet Galt, tenues à Gaspé (le 23 janvier 2019) et à Mont-Louis (le 28 février 2019), le CENG a présenté aux participant(e)s ses démarches et ses recommandations concernant les enjeux de l'eau liés à cette filière.

*Action 1.2.5 – Mener des activités de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) de milieux humides et hydriques*

- Le CENG a ciblé les endroits pertinents et pris contact avec les gestionnaires concernés afin de procéder à **l'installation de panneaux de sensibilisation sur les EEE à proximité de différents lacs**. Au total, sept (7) lacs ont reçu un panneau de sensibilisation conçu par le Gouvernement du Québec.
- Dans l'objectif d'**amorcer l'élaboration d'une trousse de sensibilisation et de contrôle sur les EEE**, le CENG s'est associé – avec deux autres organismes de bassins versants (CEGS et OBVMR) – à un projet piloté par le Comité ZIP Gaspésie. Ce projet, ciblant les acteurs municipaux de la Gaspésie, vise à établir un fascicule de sensibilisation sur les plantes exotiques envahissantes et à réaliser une tournée d'information auprès des acteurs municipaux.
- Par ailleurs, le CENG a fait une présentation – dans le cadre du congrès régional de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, tenu à Mont-Louis le 30 mars 2019 – sur les EEE présentes en Gaspésie, ainsi que sur les bonnes pratiques visant à limiter leur propagation.

### 1.3 – Diffusion

*Action 1.3.1 – Mettre en place ou consolider des outils de diffusion visant à faire connaître les enjeux de l'eau ou les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDE*

- Bien que le CENG rende toujours disponible, sur son site Internet, une carte interactive présentant l'ensemble de ces projets d'acquisition de connaissances, la refonte du site Internet de l'organisme ne lui a pas permis de procéder à **l'ajout de données nouvelles à cette cartographie interactive** au cours de la dernière année.
- Bien qu'aucune **diffusion – sous la forme de Flash Inf'eau ou d'articles de journaux – d'informations spécifiques à des thématiques d'actualité en lien avec les enjeux soulevés par le PDE** n'ait été faite au cours de l'année, certaines réalisations ont été diffusées par l'entremise de la revue électronique de l'organisme.
- La refonte du site Internet du CENG a été amorcée à la fin de l'année, afin notamment de permettre d'y **mettre à jour les onglets sur le PDE** et d'y améliorer la diffusion des actions contribuant à sa mise en œuvre. Ces efforts seront poursuivis au cours de la prochaine année.

## 2. MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La mise à jour du PDE du nord de la Gaspésie passe par des actions visant – en premier lieu – à mieux connaître les bassins versants de la ZGIE du nord de la Gaspésie. Ces actions – menées à la fois par des activités d'acquisition de connaissances et de compilation d'informations sur le territoire – permettront de raffiner l'état de connaissances des problématiques de l'eau et de ses écosystèmes pour le nord de la Gaspésie et, ultimement, de bonifier l'ensemble des éléments du PDE : portrait, diagnostics et plan stratégique.

### 2.1 – Acquisition de connaissances

#### *Action 2.1.1 – Réaliser la caractérisation de différents écosystèmes riverains ou humides sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a procédé à la **caractérisation de l'état des berges et de la qualité de la bande riveraine d'un tronçon de la rivière Saint-Jean en collaboration avec le gestionnaire de cette rivière à saumon (dans le cadre d'un engagement du volet II du Fonds EAU Nord Gaspésie en 2017-2018)**. Malheureusement, la stagiaire engagée pour compiler les données recueillies et rédiger le rapport de caractérisation a perdu les données. Par conséquent, la réalisation du projet a été compromise pour l'année 2018-2019; une réflexion est en cours afin de décider si le projet sera relancé en 2019-2020.
- **Dans le cadre du volet II du Fonds EAU Nord Gaspésie pour l'année 2018-2019**, le CENG a procédé à la **caractérisation d'un tronçon de la rivière de Mont-Saint-Pierre**; les données – portant sur l'état des berges et sur la qualité de la bande riveraine – ont été compilées et le rapport est en cours de rédaction.

#### *Action 2.1.2 – Effectuer le suivi de l'état de santé de différentes rivières sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- De manière mensuelle, entre les mois d'avril et d'octobre 2018, le CENG a procédé à **l'échantillonnage de l'eau des rivières Cap-Chat et Sainte-Anne dans le cadre du Réseau-rivières portant sur le suivi de la qualité de l'eau**. Les échantillons recueillis ont été remis au MELCC et l'entente de collaboration a été renouvelée pour les trois prochaines années.
- Le CENG a également procédé à **l'échantillonnage et l'analyse du benthos des rivières Madeleine et Dartmouth à partir du programme de surveillance volontaire « SurVol Benthos » et dans le cadre du projet « Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir! »**.

#### *Action 2.1.3 – Contribuer à la caractérisation de la dynamique fluviale et des risques d'aléas fluviaux de différentes rivières sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a procédé à l'élaboration et à la signature d'une entente de collaboration en vue d'**établir, en partenariat avec l'UQAR, des diagnostics hydrogéomorphologiques (HGM) – c'est-à-dire des diagnostics axés sur l'identification des styles fluviaux et des formes fluviales susceptibles de conditionner la dynamique d'une rivière et les risques d'aléas associés (p. ex. inondation, érosion, etc.) – pour différentes rivières estimées prioritaires sur le**

**territoire du nord de la Gaspésie.** À l'aide de la Table de concertation, une dizaine de rivières ont été ciblées pour ce projet et une ressource a été embauchée spécifiquement pour y travailler pendant deux ans.

- Le CENG a également procédé à l'**évaluation des possibilités d'engagement de l'organisme dans un projet de référencement des inondations au Québec (...)**. Concrètement, un protocole a été établi par le ministère de la Sécurité publique (MSP); ce protocole sera déployé par le CENG, à la demande de ce Ministère, lorsque des inondations sur le territoire de la Gaspésie devront être référencées.

#### *Action 2.1.4 – Amorcer l'acquisition de connaissances sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) des milieux humides et hydriques présentes sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- À défaut d'avoir des ressources à l'interne spécialisées en botanique, le CENG n'a pas procédé cette année à l'**identification formelle des espèces exotiques envahissantes observées à différents endroits de la ZGIE du nord de la Gaspésie.**
- Par conséquent, le CENG n'a pas procédé à la **constitution d'une base de données internes visant à inventorier les observations d'espèces exotiques envahissantes faites à l'intérieur de la ZGIE du nord de la Gaspésie.** Ce projet sera réévalué au cours de la prochaine année.

## 2.2 – Compilation d'informations et de données

#### *Action 2.2.1 – Acquérir auprès des acteurs de l'eau différentes informations et données nouvelles sur les bassins versants du nord de la Gaspésie*

- Considérant l'absence de signalements au cours de la dernière année, le CENG n'a pas eu à **compiler et organiser les données recueillies à partir des fiches d'observation remplies par les acteurs de l'eau dans le cadre du réseau de suivi de la ressource EAU.** Cette fiche a néanmoins été harmonisée afin de pouvoir être utilisée sur l'ensemble du territoire gaspésien couvert par le CENG et le Conseil de l'eau Gaspésie Sud (CEGS).
- Bien que la relance du programme « Engagé pour l'eau » n'ait pas encore permis d'**établir des ententes de partage d'informations et de données sur l'eau et ses écosystèmes,** la collaboration de recherche établie avec l'UQAR a, pour sa part, permis de partager plusieurs données géomatiques et photographies aériennes dans le cadre du projet de caractérisation hydrogéomorphologique.

#### *Action 2.2.2 – Intégrer les informations et données nouvelles sur les bassins versants du nord de la Gaspésie à l'intérieur des outils de compilation du CENG*

- Le CENG a procédé à la **mise à jour de la base de données interne compilant les données disponibles relatives à la ressource EAU et ses écosystèmes au nord de la Gaspésie,** notamment en vue de faciliter la réalisation de son exercice de priorisation des problématiques de l'eau pour le territoire du nord de la Gaspésie. Cet exercice fait partie des nouvelles exigences du MELCC pour l'ensemble des OBV du Québec.

- Par ailleurs, la **mise à jour du « Bilan des données disponibles relatives à la ressource EAU et ses écosystèmes au nord de la Gaspésie »** a été volontairement abandonnée afin de concentrer les efforts du CENG sur la mise à jour obligatoire du PDE et la réalisation des récents mandats octroyés par le MELCC.

*Action 2.2.3 – Amorcer la mise à jour des éléments constitutifs du plan directeur de l'eau : portrait, diagnostics et plan stratégique*

- Le CENG a amorcé la mise à jour de son Plan directeur de l'eau, en particulier en débutant son exercice de priorisation des problématiques de l'eau du nord de la Gaspésie, tel qu'exigé par le MELCC. À terme, cet exercice – ainsi que celui de mise à jour des objectifs en matière de conservation des milieux hydriques et humides du PDE (une autre exigence du MELCC) – permettra de compléter les deux actions suivantes :
  - **Intégrer les nouvelles données disponibles et accumulées au cours des dernières années à l'intérieur du portrait et des diagnostics du PDE;**
  - **Réviser les actions inscrites au plan stratégique du PDE sur la base des plans d'action découlant des acteurs de l'eau associés au programme « Engagé pour l'eau (...) ».**

Ainsi, ces deux actions – initialement envisagées pour l'année 2018-2019 – seront complétées d'ici la fin de l'année 2021.

### 3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le suivi de la mise en œuvre du PDE du nord de la Gaspésie passe par des actions visant à recueillir, auprès des acteurs de l'eau (incluant le CENG), les informations nécessaires permettant d'évaluer leur contribution respective à l'atteinte des objectifs du PDE. Ces actions – menées essentiellement dans le cadre des activités d'accompagnement du CENG – permettront de dégager une appréciation globale de la progression de la mise en œuvre du PDE et d'envisager, le cas échéant, des ajustements nécessaires.

#### 3.1 – Suivi de l'accompagnement

*Action 3.1.1 – Procéder au suivi de la mise en œuvre des actions réalisées par les acteurs de l'eau adhérant au programme « Engagé pour l'eau : partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie »*

- Lors de la relance du programme « Engagé pour l'eau », le CENG a pu **prendre contact avec les acteurs engagés pour établir le bilan annuel de la progression de leurs actions respectives**. Ainsi, leurs réalisations récentes contribuant à la mise en œuvre du PDE ont été intégrées à la base de données du PDE.
- En effectuant ce suivi, le CENG a pu **associer les actions menées par les acteurs engagés à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE**.

*Action 3.1.2 – Procéder au suivi des projets réalisés dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie (4<sup>e</sup> édition) – Volet I et II*

- Le CENG a fait le **suivi des projets financés au cours de l'année 2018-2019 dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie**, soit :
  - o L'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie par la Municipalité de Grande-Vallée;
  - o La caractérisation de l'état des berges et de la bande riveraine d'un tronçon de la rivière de Mont-Saint-Pierre.De ces deux projets, la rédaction du rapport de caractérisation portant sur la rivière de Mont-Saint-Pierre demeure à terminer.
- Par ailleurs, un **suivi – notamment auprès de l'UQAR – des projets financés antérieurement et dont la réalisation devait se compléter en 2018-2019** a été fait. Pour leur part, tous les projets de l'UQAR ont été terminés, soit :
  - o La rédaction d'un article scientifique sur l'utilisation de la dendrochronologie dans l'étude de la dynamique du bois mort en rivière;
  - o La rédaction d'un guide sur la gestion des embâcles de bois mort;
  - o La rédaction d'un mémoire de maîtrise sur la dynamique de la rivière de Mont-Louis.
- Une fois complété, le CENG a veillé à **associer les projets menés avec le soutien du fonds à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE**, notamment via les outils de compilation établis par le MELCC et le ROBVO.

### 3.2 – Suivi de la contribution du CENG à la mise en œuvre du PDE

#### *Action 3.2.1 – Procéder au suivi des projets réalisés par le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie*

- **L'association des efforts d'acquisition de connaissances – réalisés par le CENG dans une perspective de mise à jour du PDE – à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE** a été effectuée sur la base des réalisations du CENG ayant contribué, au cours de l'année, à la mise en œuvre du PDE.

#### *Action 3.2.2 – Procéder à la reddition du suivi de la mise en œuvre du PDE auprès du MELCC*

- Au terme de l'année 2018-2019, le CENG a effectué un **suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE auprès du MELCC à partir des formulaires 1 et 2 devant être remplis annuellement**. Ces formulaires, dûment remplis, ont été remis au Ministère dans le respect des dates d'échéances prescrites.

## 4. GESTION CORPORATIVE

La gestion corporative du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie passe – en premier lieu – par des actions visant à assurer efficacement la gouvernance et la gestion interne et administrative de l'organisme. En complément, la participation à des formations et à divers événements permet d'améliorer la gestion de l'organisme et son implication dans le plan directeur de l'eau. Enfin, les actions de communication de l'organisme permettent de tenir le public informé de ses activités, ce qui favorise une gestion corporative saine et transparente.

### 4.1 – Gouvernance

#### *Action 4.1.1 – Maintenir une table de concertation réunissant les acteurs de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie*

- Au cours de l'année, le CENG a organisé deux (2) rencontres visant à **réunir la Table de concertation afin que les acteurs de l'eau puissent assister le CENG dans ses mandats**, en particulier celui d'amorcer un exercice de priorisation des problématiques de l'eau du nord de la Gaspésie.

Par ailleurs, chacune des rencontres de la Table de concertation a permis au CENG de procéder – par des séances d'échanges et d'information – à la sensibilisation des acteurs de l'eau présents à divers sujets, soit :

- o Les enjeux de l'eau en lien avec le développement de la filière des hydrocarbures;
- o Les enjeux de l'eau découlant de la géomorphologie et de la dynamique des rivières du nord de la Gaspésie.

#### *Action 4.1.2 – Assurer la gestion corporative du CENG à titre d'organisme à but non lucratif*

- Le CENG a procédé à la **réunion du conseil d'administration – conformément aux règlements généraux de l'organisme – aussi souvent que nécessaire pour assurer la bonne gestion et le bon fonctionnement du CENG**. Ainsi, le conseil d'administration s'est réuni à cinq (5) reprises au cours de la dernière année, soit le 15 mai 2018, le 18 juin 2018, le 11 septembre 2018, le 20 novembre 2018, ainsi que le 14 février 2019.
- De plus, le CENG s'est assuré de **tenir – conformément aux règlements généraux de l'organisme – une assemblée générale annuelle auprès de ses membres** pour marquer la fin l'année 2017-2018, soit le 18 juin 2018.
- Par ailleurs, le CENG a consenti des efforts afin de **consolider et maintenir à jour la liste des membres du CENG**; ces efforts seront poursuivis au cours de la prochaine année.

### 4.2 – Gestion interne et administrative

#### *Action 4.2.1 – Assurer la planification et le suivi des activités du CENG*

- En début d'année, le CENG a procédé à la **réalisation de son plan d'action annuel pour l'année 2018-2019**; ce plan a été adopté par son conseil d'administration et présenté en AGA, puis remis au MELCC.



- Par la suite, le CENG a également procédé à la **réalisation de son rapport d'activités pour l'année 2017-2018**, lequel a pour sa part été adopté en AGA, puis remis au Ministère.
- Enfin, pour assurer la saine gestion de l'organisme, les codirecteurs du CENG se sont par ailleurs assurés de **tenir régulièrement des réunions de codirection**.

#### *Action 4.2.2 – Assurer la gestion financière et la comptabilité du CENG*

- Au début de l'année et tel qu'exigé par le MELCC, la codirection a veillé à **réaliser les prévisions et les suivis budgétaires du CENG**, lesquels ont été validés par le conseil d'administration de l'organisme.
- La codirection du CENG s'est également assuré d'**organiser et faire le suivi de la comptabilité courante et du service de paie** afin que chacune et chacun des employé(e)s soient correctement rémunéré(e)s.
- De plus, la codirection du CENG a procédé au **suivi des dossiers financiers et administratifs, notamment dans le cadre de la convention d'aide de financement avec le MELCC**, soit en remettant notamment les livrables suivant :
  - **La planification des activités et les prévisions budgétaires associées à l'aide financière du MELCC (à partir des formulaires 3 et 5);**
  - **Le bilan des activités et le bilan des dépenses réelles associées à l'aide financière du MELCC (à partir des formulaires 3 et 5).**
- Enfin, le CENG s'est permis d'**allouer, au besoin, des contrats et assurer leur suivi**. Les contrats suivants ont été accordés au cours de l'année :
  - La création d'une signature graphique pour les documents du programme « Engagé pour l'eau » a été octroyée à la firme ASB Graphisme à l'automne 2018;
  - La refonte du site Internet de l'organisme a été octroyée à la firme Infernal Média à l'hiver 2019; le suivi de sa réalisation s'est poursuivi jusqu'en mai 2019.

#### *Action 4.2.3 – Assurer la gestion des ressources humaines du CENG*

- Au milieu de l'année, la codirection du CENG s'est chargée de **procéder à l'embauche de nouvelles ressources humaines en fonction des besoins du plan d'action annuel 2018-2019 et des mandats découlant de la nouvelle convention d'aide financière avec le MELCC**. Ces embauches ont permis de compléter l'équipe de la manière suivante :
  - Une conseillère en environnement – planification et concertation,
  - Une conseillère en environnement – sensibilisation et communication,
  - Une conseillère en dynamique des cours d'eau.
- Dès leur embauche, la codirection du CENG s'est assurée d'**accompagner et superviser les ressources humaines engagées en fonction de leurs responsabilités respectives**; l'équipe en place est désormais pleinement fonctionnelle.
- En début d'année, deux employés du CENG ont reçu une **formation de secouristes en milieu de travail reconnue et exigée par le Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)**.

- Enfin, le CENG a procédé à **l'acquisition du matériel informatique et bureautique nécessaire pour subvenir aux besoins des nouvelles ressources humaines embauchées.**

#### 4.3 – Communication

##### *Action 4.3.1 – Informer les acteurs de l'eau et le public des activités menées par le CENG*

- La **rédaction [et la publication] de revues électroniques semestrielles informant les acteurs de l'eau et le public sur les activités de l'organisme** ont été faites pour les mois de mai et de septembre 2018. Ces revues ont été diffusées via les listes de diffusion du CENG et à partir des médias sociaux de l'organisme.
- De plus, le CENG s'est assuré d'**informer régulièrement, par les médias sociaux (Facebook et Twitter), les acteurs de l'eau et le public sur les activités de l'organisme**; au total, 74 publications ont été faites.
- Enfin, la **rédaction, occasionnellement et au besoin, de communiqués de presse** par le CENG a permis d'informer de manière plus officielle le public sur certaines activités ou certains changements au sein de l'organisme. Au total, quatre (4) communiqués ont été émis, soit sur les sujets suivants :
  - o Le financement bonifié des OBV du Québec – avril 2018;
  - o Le lancement du 4<sup>e</sup> appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie – avril 2018;
  - o Les réalisations du CENG et de ses partenaires dans le cadre de « Juin – Mois de l'eau » – juin 2018;
  - o Le lancement du 5<sup>e</sup> appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie – décembre 2018.

#### 4.4 – Soutien et formation

##### *Action 4.4.1 – Participer, au besoin, à diverses activités de soutien et de formation*

- De manière à demeurer à l'affût des dossiers de l'eau d'actualité et d'échanger avec les autres OBV du Québec, le CENG s'est permis de **participer aux rendez-vous annuels des organismes de bassins versants (OBV) organisés par le ROBVG**. Voici la liste de ces événements :
  - o 5 et 6 juin 2018, Forêt Montmorency – 20<sup>e</sup> Rendez-vous des OBV : hydrologie forestière et conservation des milieux humides et hydriques;
  - o 17 au 19 octobre 2018, Rivière-du-Loup – 21<sup>e</sup> Rendez-vous des OBV : cartographie des zones inondables, dynamique naturelle et morphologie des cours d'eau;

- Pour les mêmes raisons, le CENG s'est permis également de **participer, au besoin, aux formations ou aux événements (colloques, congrès, forums) proposés par le ROBVQ ou d'autres acteurs de l'eau** suivants :
  - 25 et 26 avril 2018, Nicolet – Forum des Rendez-vous de l'atlas : au cœur des stratégies de conservation des milieux naturels;
  - 8 novembre 2018, Matane – ROBVQ : atelier régional;
  - 25 et 26 février 2019, Québec – ROBVQ : formations sur le RPEP et les analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable;
  - 26 et 27 février 2019, Québec – Forum sur les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH).

## 5. ÉQUIPE, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET TABLE DE CONCERTATION

### 5.1 – Équipe du CENG

- Codirecteur : Thierry Ratté, M. Sc. biologie.
- Codirecteur : Yves Briand, M. Sc. biologie.
- Conseillère en environnement : Amélie Adam, M. Sc. géographie
- Conseillère en environnement : Anne-Marie Smith, M. Sc. environ. et dév. durable
- Conseillère en dynamique des cours d'eau : Sophie Delorme, M. Sc. géographie

### 5.2 – Membres du conseil d'administration (au 31 mars 2019)

SECTEUR MUNICIPAL	Mairesse de Cap-Chat	Marie Gratton
		– VACANT –
SECTEUR ÉCONOMIQUE	Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles	Karina Espinoza-Rivière
	Groupe de scieries GDS	Sylvain Couturier
SECTEUR COMMUNAUTAIRE	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	Laurent Mimeault
	Commission scolaire des Chics-Chocs	Jean-Yves Dupuis (secrétaire)
CITOYEN	MRC de La Haute-Gaspésie	Paul-André Lajoie (président)
	MRC de La Côte-de-Gaspé	Steve Pronovost (vice-président)

### 5.3 – Membres de la Table de concertation (au 31 mars 2019)

	Membre	Désignation	Représentant(e)
<b>Secteur municipal et autochtone</b>			
1	Élu(e) de la MRC de La Haute-Gaspésie	Désigné(e)s par la MRC de La Haute-Gaspésie	Marie Gratton
2	Aménagiste ou responsable du développement durable de la MRC de La Haute-Gaspésie		Karine Thériault
3	Élu(e) de la MRC de La Côte-de-Gaspé	Désigné(e)s par la MRC de La Côte-de-Gaspé	<i>Vacant</i>
4	Aménagiste ou responsable du développement durable de la MRC de La Côte-de-Gaspé		Pascal Caron-Savard
5	Représentant(e) de la MRC de La Matanie	Désigné(e) par la MRC de La Matanie	Olivier Banville
6	Représentant(e) de la MRC du Rocher Percé	Désigné(e) par la MRC du Rocher Percé	<i>Vacant</i>
7	Représentant(e) de la communauté micmaque de Gespeg	Désigné(e) par la communauté micmaque de Gespeg	<i>Vacant</i>
<b>Secteur économique</b>			
8	Représentant(e) des gestionnaires de rivières à saumons	Désigné(e) par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) parmi les gestionnaires de rivières à saumon de la ZGIE du nord de la Gaspésie	<i>Vacant</i>
9	Représentant(e) des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) en forêt publique	Désigné(e) par les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) s'approvisionnant dans les forêts publiques de la ZGIE du nord de la Gaspésie	Sylvain Couturier
10	Représentant(e) des groupements forestiers	Désigné(e) par la Fédération des regroupements forestiers de la Gaspésie	Dany Samuel
11	Représentant(e) du secteur des hydrocarbures ou des mines	Désigné(e) par les entreprises qui ont un permis d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures ou minier dans la ZGIE du nord de la Gaspésie	Mathieu Lavoie
12	Représentant(e) du secteur agricole	Désigné(e) par la Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles	Karina Espinoza-Rivière
13	Représentant(e) des entreprises récréotouristiques	Élu(e) par collège électoral lors de l'assemblée générale annuelle du CENG	<i>Vacant</i>
14	Représentant(e) des chambres de commerce	Désigné(e) en alternance aux deux ans par les chambres de commerce de la Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé	Steve Ouimet

Secteur communautaire et environnemental			
15	Comité ZIP Gaspésie	Désigné(e) par le Comité ZIP Gaspésie	Geneviève Lemoyne
16	Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)	Désigné(e) par le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)	Steve Pronovost
17	Commission scolaire des Chic-chocs	Désigné(e) par la Commission scolaire des Chic-chocs	Jean-Yves Dupuis
18	Représentant(e) des associations de chasse et pêche	Désigné(e) par la Fédération québécoise chasse et pêche (FédéCP)	Laurent Mimeault
19	Représentant(e) des associations de riverains	Élu(e) par collège électoral lors de l'Assemblée générale annuelle du CENG	<i>Vacant</i>
20	Représentant(e) des groupes environnementaux locaux	Élu(e) par collège électoral lors de l'Assemblée générale annuelle du CENG	<i>Vacant</i>
21	Représentant(e) des associations de quad	Désigné(e) par la Fédération québécoise des clubs quads	Mathieu Vallières
Membre citoyens			
22	Citoyen(ne), résident de la MRC de La Haute-Gaspésie	Élu(e) parmi les citoyen(ne)s membres du CENG lors de son assemblée générale annuelle	Paul-André Lajoie
23	Citoyen(ne), résident de la MRC de La Côte-de-Gaspé	Élu(e) parmi les citoyen(ne)s membres du CENG lors de son assemblée générale annuelle	<i>Vacant</i>

### Conseillers du secteur gouvernemental

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)	Anne-Marie Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	Isabelle Turbide – Forêt Justine Desmeules – Faune
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)	Marie-Josée Racine
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	<i>Vacant</i>
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	Serge Rhéaume
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	Marjolaine Bernier-Leduc
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Yves Mercier
Parc national du Canada Forillon	Daniel Sigouin
Sépaq – Parc national de la Gaspésie et Réserve faunique des Chic-Chocs	Claude Isabel

### Conseiller pour les communautés autochtones

Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	Mathieu Grey-Lehoux
-------------------------------	---------------------

## ANNEXE – TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS DE COMMUNICATION

### Communications diffusées par le CENG en 2018-2019

Date	Réциpiendaires	Outil	Sujet
19-avril-18	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Financement accru des OBV du Québec en provenance du MELCC
20-avril-18	Liste de diffusion	Offre d'emploi	Stage en environnement
30-avril-18	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Lancement du 4 <sup>e</sup> appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie - 25 000 \$
1-mai-18	Liste de diffusion	Revue électronique	Sujets variés
1-juin-18	Liste de diffusion	Avis de convocation	Assemblée générale annuelle du CENG
13-juin-18	Liste de diffusion et liste de médias	Avis de convocation (rappel)	Assemblée générale annuelle du CENG
29-juin-18	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Réalisations du CENG et de ses partenaires dans le cadre du mois de l'eau 2018
8-août-18	Liste de diffusion	Courriel	Offres d'emploi – conseiller(ère)s en environnement
20-sept-18	Candidat(e)s – élections provinciales	Lettre (courriel)	Questionnaire sur les enjeux de l'eau au nord de la Gaspésie dans le cadre des élections provinciales – circonscription de Gaspé
24-sept-18	Candidat(e)s – élections provinciales	Courriel	Priorités des six (6) OBV de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent
18-déc-18	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Lancement du 5 <sup>e</sup> appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie
20-déc-18	Liste de diffusion	Revue électronique	Sujets variés
30-janv-19	Liste de diffusion	Courriel	Rappel – 5 <sup>e</sup> appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie
Fév-mars-19	Liste des membres	Courriel	Renouvellement de l'adhésion au CENG
2018-2019	Ami(e)s et abonné(e)s Facebook	Publications (29)	Sujets variés
		Partages (29)	Sujets variés
2018-2019	Abonné(e)s Twitter	Publications (8)	Sujets variés
		Retweets (8)	Sujets variés

## Couverture médiatique en 2018-2019

Date	Média	Type de couverture	Sujet
23-avril-18	Radio-Gaspésie	Entrevue radio et article (site web)	Financement accru pour le CENG (nouvelle entente financière avec le MELCC)
23-avril-18	Radio-Canada	Entrevue radio (Au cœur du monde)	Financement accru pour le CENG (nouvelle entente financière avec le MELCC)
30-avril-18	CHAU-CIMT TVA	Publication (site web)	Communiqué de Jean D'Amours - Financement de 5 M\$ sur trois ans pour les sept (7) OBV de l'Est-du-Québec
2-mai-18	Télé-Sourire	Entrevue vidéo (télé et site web)	Financement accru pour le CENG et lancement du 4 <sup>e</sup> appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie
4-mai-18	Radio-Gaspésie	Entrevue radio et article (site web)	Fonds EAU Nord Gaspésie (investissements antérieurs et nouvel appel de projets)
7-mai-18	Journal Le Phare	Article (papier et site web)	Financement accru pour le CENG (nouvelle entente financière avec le MELCC)
28-juin-18	Radio-Canada	Entrevue radio (Bon pied, bonne heure)	Inauguration du Sentier des écorces – Association chasse et pêche de Mont-Louis
23-juill-18	Radio-Gaspésie	Entrevue radio et article (site web)	Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030
25-janv-19	Télé-Sourire	Entrevue vidéo (télé et site web)	Présentation de l'organisme, de l'équipe de travail et des initiatives récentes
28-janv-19	Radio-Gaspésie	Entrevue radio et article (site web)	Échantillonnage de la faune benthique
31-janv-19	Radio-Gaspésie	Entrevue radio et article (site web)	Projets de caractérisation des rivières Saint-Jean et Mont-Saint-Pierre dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie